

Montréal, le 25 août 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À: Tous les participants**

**Objet: Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable  
Dossier R-4008-2017 – Étape D**

---

Chères consœurs, chers confrères,

Pour faire suite à sa lettre du 18 courant transmise dans le dossier mentionné en objet<sup>i</sup>, la Régie de l'énergie (la Régie) confirme qu'elle tiendra une rencontre préparatoire le **30 août 2022, à compter de 9h30** via l'application Teams afin de traiter des sujets identifiés dans cette lettre, pièce A-0360.

**Pour rejoindre sur votre ordinateur ou application mobile : [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)**

Les participants sont invités à se joindre à la plateforme Teams à compter de 9h15 afin de s'assurer du bon fonctionnement de leur équipement.

La Régie rappelle aux participants de s'assurer du respect des directives publiées dans le [Guide des participants externes à une audience par visioconférence devant la Régie](#) et de consulter le [Guide technique pour les participants aux audiences de la Régie](#) en vue d'une participation adéquate.

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués,

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd

---

<sup>i</sup> pièce [A-0360](#)